



TRAVAILLEURS ET ORGANISATIONS DE TRAVAILLEURS

La participation des travailleurs est un **élément essentiel** d'un système solide de gestion de la SST. Lorsque les travailleurs sont activement impliqués, ils peuvent constituer une source précieuse d'informations sur les risques en matière de sécurité et de santé, et peuvent **donner un aperçu** de la meilleure façon de traiter ces questions.

Les **représentants des travailleurs** agissent dans les intérêts des travailleurs dans la chaîne d'approvisionnement du café, en plaidant pour de meilleures conditions de travail et des normes de SST améliorées.

Ils engagent le dialogue avec les employeurs, les agences gouvernementales et d'autres acteurs pour veiller à ce que les **droits des travailleurs et les préoccupations en matière de sécurité** soient pris en compte et fournissent des informations ainsi qu'un soutien aux travailleurs, en particulier en ce qui concerne le respect des droits des travailleurs et l'amélioration des conditions de travail.

Les travailleurs et organisations de travailleurs sont essentiels pour créer une chaîne d'approvisionnement du café plus sûre et plus salubre. Voici les actions que nous suggérons :

- Participer à des **activités de sensibilisation à la SST** dans les exploitations de café en rejoignant le défi #CoffeePeople et en partageant du matériel audiovisuel avec les membres. Vous pouvez commencer par utiliser les [affiches](#), [spots radio](#) et [vidéos](#) développés par le Fonds Vision Zéro .
- Organiser des réunions conjointes avec le Fonds Vision zéro dans le cadre de la série de webinaires techniques #CoffeePeople pour **sensibiliser** les travailleurs des plantations et les communautés locales sur les [principaux risques professionnels](#) auxquels sont confrontés les travailleurs du secteur du café, en fournissant des informations sur [l'identification des dangers](#), [l'évaluation des risques](#) et les [protocoles de sécurité](#) pour assurer leur bien-être.
- Créer des occasions de discuter des défis en matière de SST auxquels sont confrontées les [femmes](#) au niveau de l'exploitation et convenir d'actions ciblées pour répondre à leurs **besoins spécifiques**.
- Encourager tous les travailleurs au niveau de l'exploitation, y compris [les travailleurs temporaires et saisonniers](#) à participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de **mesures préventives en matière de SST** en utilisant des données et des informations.
- Participer activement aux [Comités SST](#) y compris dans la **conception, la mise en œuvre et l'évaluation de mesures** pour éliminer et prévenir les risques au niveau de l'entreprise. La coopération entre la direction, les travailleurs et leurs représentants est un élément essentiel des mesures de SST !
- Promouvoir et renforcer le droit **d'organiser et de négocier collectivement**. La [Liberté d'association](#) et de [négociation collective](#) peut favoriser le droit à un environnement de travail sûr et salubre et vice versa.